

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

L'an 2024 et le mardi 28 mai à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames BONNIFACY Christelle - COUREON Edith - CRESTON Maryline - HERMAN Brigitte - LAFFONT Carol - ŒIL Geneviève ; Messieurs ARSAC Eric - BELLIART José - SYLVESTRE Jean-Marie.

Pouvoir donné à CRESTON Maryline par VASSEUR Véronique, à ŒIL Geneviève par NOEL Fred.

Madame BONNIFACY Christelle a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024, qui est approuvé à l'unanimité. Ensuite, avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire rappelle que les conseillers municipaux intéressés à une affaire soumise au vote ne doivent pas y prendre part. Il est du devoir de chaque conseiller de signaler toute situation menaçant son intégrité morale ou susceptible de provoquer un intéressement, même si cela n'est pas relevé en amont par le Maire ou le Président de l'assemblée.

DELIBERATIONS

ATTRIBUTION AMENDES DE POLICE : PROGRAMME DE SECURITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la répartition des recettes, provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'année 2023 a été effectuée. A ce titre une dotation peut être attribuée à notre Commune d'une part pour la réalisation de marquage au sol, et d'autre part pour la fourniture et la pose de plots solaires routiers sur les passages piétons de la RD74 en agglomération. Des devis pour ces travaux sont présentés au conseil municipal. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité : S'engage à faire réaliser les infrastructures de sécurité routière exposées ci-dessus au cours de l'année 2024, et de retenir l'entreprise PROXIMARK de FLAVIAC (07) d'un montant de 4 145,00 € HT soit 4 974,00 € TTC ; Charge le Maire de faire le nécessaire et de solliciter toutes les subventions et dotations afférentes à ce dossier.

INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

Elections européennes :

Le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Il propose donc d'élaborer la composition du bureau de vote. Ensuite Edith COUREON indique que la dernière commission électorale s'est tenue le 16 mai 2024. Il y a 784 électeurs inscrits sur la liste principale et 3 électeurs inscrits sur la liste complémentaire. Depuis la commission électorale du 27 novembre 2023, il y a eu 24 nouveaux inscrits, dont 1 sur la liste complémentaire et 39 électeurs radiés.

Enseignement / affaires scolaires :

Carol LAFFONT donne le compte rendu du conseil d'école du 11 avril dernier.

Effectifs scolaires : il y a actuellement 118 élèves et la 6^{ème} classe sera conservée à la rentrée scolaire 2024/2025.

Projets sportifs : Montélimar-agglo va faire bénéficier à tous les élèves du CP au CM2 d'ateliers autour des JO le 21 juin prochain au village olympique (Palais des congrès), avec transport assuré par Montélimar-Agglo. Par ailleurs, les élèves ont attaqué un cycle basketball après les vacances scolaires d'avril 2024 et une journée olympiade est en cours de construction. Des livrets sur les JO et une pièce de monnaie frappée à l'effigie des JO seront distribués aux élèves.

Sécurité : Un exercice sécurité incendie s'est déroulé avec succès. La mairie a acheté une mallette pour le PPMS et une trousse de secours pour les sorties scolaires. Enfin, le plan vigipirate attentat de niveau 3 est conservé sur l'ensemble du territoire.

Projet d'école : l'école de La Coucourde a bénéficié d'un dispositif d'évaluation d'école ayant pour but de guider la construction d'un projet pédagogique d'école se déroulant sur plusieurs années, en suivant 4 axes déterminés par l'éducation nationale : apprentissages et suivi des élèves, enseignement / bien-être des élèves, climat scolaire / acteurs et fonctionnement de l'école / l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Liaison école / mairie : l'équipe pédagogique remercie la mairie pour la mise à disposition du car de transport scolaire communal lors des sorties scolaires et pour l'achat de 5 trottinettes et de 2 draisiennes pour un montant de 1028,47 € TTC. l'OCCE remercie la mairie pour le versement d'une subvention de 1000 €.

Périscolaire : par jour, il y a entre 16 et 24 enfants inscrits aux activités du matin, entre 68 et 75 enfants inscrits au service de restauration scolaire et entre 45 et 50 enfants inscrits aux activités de fin de journée.

OCCE : Le bilan financier et des actions réalisées pour la période scolaire 2023-2024 est présenté.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 13 juin 2024 à 18h.

Animations / festivités :

Eric ARSAC indique que le traditionnel trail « La Coucourdoise » aura lieu le 14 juillet 2024. Une réunion de préparation aura lieu prochainement. Il expose également qu'une guiguette sera organisée par Montélimar-Agglo le 21 juillet 2024, à l'espace de Leyne, de 19h à 23h. Il y aura des jeux pour enfants, des animations musicales et des food trucks.

Culture :

Geneviève ŒIL indique que les communes ne seront plus soumises à participation financière pour les cafés littéraires. Concernant la commune de La Coucourde, la prochaine édition des cafés littéraires aura lieu le 21 septembre 2024 à 10h30 à la bibliothèque municipale. Itinérance « la balade du rire » est programmé pour le 28 septembre 2024 à la bibliothèque municipale. Enfin, la commune accueillera le ludobus l'après-midi du 22 juillet 2024.

Bibliothèque municipale :

Le maire donne le bilan de l'année 2023. Il y a eu 90 jours d'ouverture au public. Les élèves de l'école élémentaire y sont accueillis 2 fois / mois, 3h par séance, ceux de l'école maternelle 1 fois par semaine, 1h par séance et les enfants de la crèche intercommunale bénéficient d'1h de séance, 1 fois / mois. Il y a 9 bénévoles actifs dont 2 bénévoles qualifiés. La collection se compose d'un fonds propre de 2736 livres, 1220 livres ont été prêtés par la bibliothèque départementale. 110 livres ont été acquis, dont 77 livres financés par la commune. Enfin, 299 documents ont été « évacués ». Il y a 121 emprunteurs actifs, 44 nouveaux inscrits et 3884 livres ont été empruntés, dont 8 en portage à domicile. Concernant le budget alloué par la mairie, cela représente 997 € TTC pour l'acquisition de documents, 186 € TTC d'achat d'équipement et 167 € TTC pour l'achat d'une imprimante. Il y a eu 3 expositions, 1 conférence et 3 ateliers créatifs.

Restauration scolaire communale :

Brigitte HERMAN indique qu'il y a 104 enfants inscrits au service de restauration scolaire communale et 72 repas sont servis par jour, en moyenne. Depuis septembre 2023, 7159 repas ont été servis aux enfants, dont 649 au cours du mois d'avril 2024.

CCAS / Affaires sociales :

Brigitte HERMAN indique que 7 agents municipaux bénéficient des prestations du CNAS. La cotisation s'élève à 212 € / agent. Ce tarif sera maintenu en 2025, avec certaines prestations revalorisées par le CNAS. Elle expose ensuite qu'elle va effectuer la commande des chocolats de fin d'année et que le repas de fin d'année des personnes de + de 65 ans se tiendra le mercredi 04 décembre 2024.

Urbanisme :

Jean-Marie SYLVESTRE donne le bilan de l'activité du service d'urbanisme du 28/03/2024 au 28/05/2024 :

Permis de construire : 0 déposé, 1 PC accordé, 1 PC refusé

Autorisations de travaux en ERP : 1 déposée, 1 en cours d'instruction

Déclarations préalables : 4 déposées (dont par voie électronique), 6 accordées

Autorisations préalables pour enseigne publicitaire : 1 déposée, 1 en cours d'instruction

Certificats d'urbanisme : 0 déposé

Déclarations d'intention d'aliéner : 4 déposées (dont 2 par voie électronique), 3 renoncations, 1 en cours d'instruction

Travaux :

Jean-Marie SYLVESTRE donne le bilan des travaux en cours. Les travaux d'aménagement de la route du stade débiteront en juin prochain et devraient se terminer la deuxième quinzaine de juillet 2024. La réparation du pont du merdari va être réalisée courant juin 2024. La pose des plots lumineux et le marquage au sol seront effectués fin août / début septembre prochain. Au niveau de la RN7, la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des 4 quai de bus réalisée par l'entreprise BRAJA VESIGNE pour le compte de Montélimar-Agglo et les travaux concernant la fibre optique face à la Bolée Provençale devraient se terminer fin mai / début juin 2024.

Le Maire indique que les travaux de remplacement des WC publics place Freydier sont terminés. Ces sanitaires publics seront mis en service début juin 2024.

Déchetterie / biodéchets :

Jean-Marie SYLVESTRE indique que les déchetteries intercommunales passeront aux horaires d'été début juin 2024.

Le Maire expose que 3 secteurs de La Coucourde sont en phase d'expérimentation pour le recyclage des biodéchets : Derbières, ancienne RN7 et lotissement les Vignes.

Opération « 1000 dojos solidaires » :

Le Maire indique que la commune de La Coucourde est une de 3 communes de la Drôme retenue pour l'opération « 1000 dojos solidaires ». Une convention a été passée avec la Fédération Française de Judo qui financera l'aménagement du bâtiment modulaire de 50m2 situé à côté du restaurant scolaire communal. A compter de début septembre 2024, ce dojo sera géré par l'association judo kwai de Montélimar qui mettra à disposition des éducateurs. Les publics bénéficiaires de cette installation sportive seront les élèves de La Coucourde, mais également les adhérents de l'association.

Commerces :

Le Maire indique que l'hôtel restaurant la Bolée Provençale a un repreneur. Cet établissement rouvrira courant juin 2024. Un distributeur automatique de béton devrait également s'implanter sur la zone d'activités de Mirgalland.

Gens du voyage :

Le Maire indique qu'une communauté de gens du voyage s'est installée illégalement sur le stade municipal de La Coucourde, du 19 au 26 mai 2024 inclus. Le Maire a déposé une plainte à la gendarmerie pour installation, stationnement illégaux et dégradations le lundi 20 mai 2024 et un arrêté préfectoral de mise en demeure d'évacuer le stade municipal a été pris par la Préfecture de la Drôme le 24 mai 2024. Le Maire rappelle que Montélimar-Agglo dispose d'une aire spécifiquement aménagée pour les gens du voyage, conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Drôme. Après le départ de cette communauté, de nombreuses dégradations ont été constatées : main courante sciée, rochers barrant l'accès au stade municipal déplacés, pelouse saccagée, branchements illégaux à l'eau potable et au réseau électrique, dépôts d'ordures ménagères et autres déchets...

Après un tour de table, le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux et indique que le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 10 septembre 2024 à 18h30.

Fait à La Coucourde le 30 mai 2024

Le Maire
Jean-Luc ZANON



